

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2023

DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2023 - 41



Objet : Actualisation RH : Actualisation du tableau des effectifs

Le Comité Syndical du Syndicat Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL, le 13 Novembre 2023, sa 1^{ère} Vice-Présidente,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 et le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1er Mars 2022, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la décision n°2019-790 DC du 1er août 2019 du Conseil Constitutionnel relative à la conformité de cette loi (JO du 07/08/2019),

Vu le Décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics ;

Vu la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu le Décret n°2019-234 du 27 mars 2019 modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la fonction publique

Vu le Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire de la fonction publique territoriale (JO du 29/02/2020) et à la création de corps transitoires éligibles au RIFSEEP,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels paru au journal officiel du 21/12/2019,

Vu les Statuts révisés du Syndicat Hauts-de-France Mobilités du 28 Mars 2022 et l'arrêté préfectoral statutaire du 14 juin 2023,

Vu le ROB présenté le 30 janvier 2023,

Vu le Budget Primitif 2023 adopté le 3 avril 2023,

Vu le Budget Supplémentaire adopté le 19 juin 2023 et la Décision Modificative n°1 présentée au vote ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu la délibération n° 2023-16 du 3 avril 2023, relative au tableau des effectifs,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion du CDG59 auquel est affilié le syndicat et qui fixent les taux et ratio des promotions,

Considérant les Lignes Directrices de Gestion du Syndicat approuvés par le Comité Technique le 12 mai 2023 et l'arrêté d'adoption signé par le Président le 16 juin 2023 ;

Considérant les ressources existantes au sein du syndicat et l'organigramme tel que présenté et voté dans la délibération n°2021-05 ;

Considérant l'élargissement du périmètre des missions du syndicat, l'évolution des missions et l'impact du numérique sur leur exécution et les nécessités de service,

Considérant les actualités RH sur l'exercice 2023 telles que décrites dans la fiche explicative,

DECIDE

- De créer un poste de « Chef de Service Pass Pass et Usages Numérique » du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux, au grade d'Ingénieur territorial, pour répondre aux besoins grandissants de ce domaine, selon la fiche de poste jointe,
- De pourvoir ce poste vacant par un fonctionnaire du corps des Ingénieurs Territoriaux par concours et inscription sur la liste d'aptitude ou par promotion interne issue des tableaux d'avancement, ou par mutation ou détachement, et de fixer sa rémunération selon l'échelle indiciaire des Ingénieurs territoriaux, entre les indices Majorés 390 à 830 (indice brut 444 à 1027),
- De modifier en ce sens le tableau des effectifs joint à la présente délibération et de l'actualiser selon les considérants et les décisions,
- De modifier en ce sens l'organigramme.

AUTORISE

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente du Syndicat Mixte Hauts-de-France-Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La Première Vice-Présidente,

Françoise ROSSIGNOL

Tableau des effectifs adopté le 3 avril 2023 (Annexe à la Délibération 2023-16)

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS AU 03 AVRIL 2023						
Filière Administrative						
Une Ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire_MAD
Un Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire Stagiaire-En détachement
Un.e chargé.e de Mission Covoiturage	Attaché	A	1	1	complet	CDD 12 mois
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	1	complet	CDD art 3.3.2
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Directeur T.	A	1	1	Complet	Titulaire-MAD
Filière Technique						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un.e chargé.e de Mission Ppass	Ingénieur	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Directeur Général	Ingénieur en Cf cl normale	A	1	1	complet	Contractuel CDI
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
2 Techniciens Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Contractuel ou titulaire
Un.e chargé.e de Mission «Services de Mobilités »	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	Complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
POSTES A CREER						
Responsable budgétaire et financier et comptable	Attaché	A	0	0	Complet	Titulaire
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Attaché Hors Cl	A	0	0	complet	Titulaire
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Aucun poste à supprimer						
TOTAL POSTES AU BUDGET			12	11		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			00	00		
TOTAL POSTES POURVUS			-	11		
TOTAL POSTES A POURVOIR			01	01		
TOTAL POSTES A CREER			02	02		
TOTAL POSTES PERMANENTS			18	11		
TOTAL POSTES au BP2023			12	11		
Recrutement alternant (Non comptabilisable aux effectifs)			1	1		Au 1/09/2022

Tableau des effectifs soumis au vote du 13 novembre 2023 (Annexe à la délibération 2023-41)

POSTE	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	QUOTITE	STATUTS AGENTS
POSTES POURVUS AU 13 NOVEMBRE 2023						
Filière Administrative						
Une Ass de Direction	Adjt Ad 2°cl	C	1	1	complet	Titulaire_MAD
Un Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur pp 1ère cl	B	1	1	complet	Titulaire
Une Gestionnaire Ad et Fin	Rédacteur	B	1	1	complet	Titulaire
Un.e chargé.e de Mission Covoiturage	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un.e chargé.e de Mission « Coordinateur des nouvelles AOM »	Attaché	A	1	1	complet	CDD (art 3.3.2)
Un chef de service ou chef de pôle PassPass	Attaché	A	1	1	complet	Fin de CDD au 02/08/24
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Directeur T.	A	1	1	complet	Titulaire-MAD
Filière Technique						
Un chef de projet technique des systèmes d'information	Technicien	B	1	1	complet	Titulaire art 38 au 05/02/21
Un.e chargé.e de Mission PPass	Ingénieur	A	1	1	complet	Titulaire
Un responsable PFR	Ingénieur	A	1	1	complet	Contractuel (art 3.3.2)
Un Directeur Général	Ingénieur en Cf cl normale	A	1	1	complet	CDI
POSTES A POURVOIR						
Un.e chargé.e de Mission Mobilités et Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
2 Techniciens Billettique	Technicien	B	0	0	complet	Contractuel ou titulaire
Un.e chargé.e de Mission « Services de Mobilités »	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire ou CDD art 3.3.2
Un.e Chargé.e de Mission Passpass.fr	Attaché	A	0	0	complet	Tit ou CDD art 3.3.2
Un chargé de Communication Multimédia	Attaché	A	1	0	complet	Fin De CDD le 04/02/2022
Responsable budgétaire et financier et comptable	Attaché	A	0	0	complet	Titulaire
Un-e Directeur/trice Général Ad.	Attaché Hors CI	A	0	0	complet	Titulaire
POSTES A CREER						
Un chef de service Pass Pass & Usages Numériques	Ingénieur	A	0	0	complet	Fonctionnaire ou CDD art 3.3.2
POSTES A SUPPRIMER (sous réserve avis du CTPI)						
Un chef de service ou chef de pôle Passpass	Attaché	A	1	1	complet	Fin au 02/08/2024
TOTAL POSTES AU BUDGET			12	11		
TOTAL POSTES A SUPPRIMER			00	01		
TOTAL POSTES POURVUS			-	11		
TOTAL POSTES A POURVOIR			00	02		
TOTAL POSTES A CREER			01	01		
TOTAL POSTES PERMANENTS			18	11		
TOTAL POSTES au BP2023			12	11		

Fiche explicative à la délibération n°2023 - 41

La délibération 2023 - 36 est présentée ce jour afin d'actualiser le tableau des effectifs au regard des actualités RH.

En effet, plusieurs paramètres sont à considérer et motivent cette actualisation :

1/ Les départs et recrutements sur l'exercice 2023 :

1 départ a eu lieu en septembre 2023

- La fin du contrat d'apprentissage arrivé au terme le 15 septembre 2023 et non renouvelé du fait du changement d'orientation de l'apprenti

2 recrutements ont eu lieu en 2023:

- La titularisation de l'agent Rédacteur Stagiaire pour le poste de Gestionnaire Administratif et financier au 1^{er} septembre 2023
- Le recrutement d'un agent en CDD 36 mois pour le poste de Chargé de mission Covoiturage au 7 novembre 2023

2/ Les postes à prévoir

1 poste de Chef de service « Pass Pass et Usages Numérique » est à créer

En effet depuis l'adoption de l'organigramme et de la feuille de route du Syndicat en 2021, les missions ont évolué au sein du syndicat, notamment sur le poste actuel de Chef de Service ou Chef de pôle Pass Pass.

L'équipe du service Pass Pass est exclusivement constituée d'agents de la filière Technique (2 ingénieurs et 2 Techniciens), et la part dévolue au numérique a singulièrement accru dans les missions de ce service.

Ainsi ce service prend en charge non seulement les marchés liés à la Centrale Passpass.fr (Marché de Maintenance en condition opérationnelle Billettique, Marché de l'hébergement numérique, Marché des nouveaux media numériques) mais aussi l'Interopérabilité Billettique au travers de la Plateforme Régionale de Test qui opère les tests d'interopérabilité des systèmes Billettiques des partenaires de la Communauté Pass Pass. Enfin, le suivi du RGPD et du Registre de sécurité numérique sont également exécutés par ce service, ainsi que les relations avec le serveur OVH et les fournisseurs informatiques.

Ce nouveau poste de Chef de service « Pass Pass et Usages Numériques » prend ainsi tout son sens, notamment au travers de son affectation à la filière Technique sur un cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux.

En ce sens, le poste de Chef de service «Pass Pass» dans sa configuration actuelle n'a plus lieu d'être et fera l'objet d'une demande de suppression auprès du CTPI sur l'exercice 2024.

Le tableau des effectifs en annexe de cette délibération actualise les mouvements RH sus-cités et propose cette nouvelle création de poste.

Sur 18 emplois permanents du Syndicat, et 11 postes pourvus, il n'est pas prévu à ce jour de nouveau recrutement sur les postes à pourvoir, hormis le poste de chargé de communication, ou des nominations en interne suite à avancement de grade ou promotion interne. Le poste de Chargé de Mission « service de Mobilités » prévu sur la feuille de route du syndicat est à ce jour en attente, et estimé non urgent selon les nécessités de service actuelles. Le poste de technicien Billettique vacant sera peut-être amené à être remplacé, une réflexion est en cours.



SYNDICAT MIXTE HAUTS-DE-France-MOBILITES

CHEF DE SERVICE « PASS PASS et USAGES NUMERIQUES »

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITE

Le Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités est un syndicat mixte de type SRU, composé de 34 membres dont la Région Hauts-de-France, 32 Autorités de L'Organisation de la Mobilités et le Département du Nord. Créé depuis 2009, le syndicat a en charge de favoriser l'interopérabilité des Transports publics à travers la coordination des offres de Transports, la mise en place d'un système multimodal d'information à l'intention des usagers, et la création d'une tarification coordonnée et de titres de transports uniques ou unifiés.

A ce titre, le syndicat porte la démarche d'interopérabilité Billettique Passpass, ainsi que les outils dédiés dont passpass.fr et passpasscovoiturage.fr.

La mission globale du poste est de développer les partenariats de la communauté Passpass et de coordonner la mise en œuvre de la démarche d'interopérabilité passpass et du site passpass.fr, dont les usages numériques.

Sous l'autorité directe de la Directrice-Adjointe en N+1 puis du Directeur en N+2, il s'agira de piloter et coordonner toutes les actions de la démarche PASSPASS et des usages numériques liés, et de manager l'équipe dédiée à ces missions.

Les actions de la démarche PASSPASS se décomposent en 2 aspects :

-L'interopérabilité Billettique porté par la PFR d'Armentières, et au travers du support Billettique de la carte PASSPASS. Il s'agira de coordonner et suivre la planification des travaux de cette interopérabilité Billettique

-La démarche du SIM ou système d'information Multimodale PASSPASS.FR et de son application Mobile, qui centralise en une seule plateforme numérique, l'information voyageurs, la tarification, la distribution et vente en ligne,

Ces 2 démarches seront effectuées en concertation avec les partenaires du syndicat et ceux de la démarche PassPass ainsi qu'avec les acteurs des nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, vélos...).

En outre, le chef de service PASS PASS et Usages Numériques aura en charge la gestion du partenariat PASS PASS qu'il développera d'un point de vue marketing et coordonnera, ainsi que la gestion des bons usages numériques sur les outils qu'il pilote (RGPD, RGS...)

L'objectif est de construire un ensemble d'actions qui contribuent à offrir aux utilisateurs un service de transport facilité, attractif et innovant et de développer et sécuriser les usages numériques tant d'un point de vue de l'utilisateur et du syndicat que pour la bonne exécution des outils à piloter.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Catégorie A

Filière Technique (Ingénieur Territorial)

Poste à temps complet

Le poste est accessible à tout(e) candidat (e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 Décembre 1996 portant application de la loi du 10 Juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

A ce titre, vous aurez en charge les missions suivantes :

Partenariat	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place, pilotage et suivi des partenariats des AOT/AOMD adhérents du Syndicat• Mise en place et suivi des partenariats des opérateurs de mobilité• Mise en place et suivi des partenariats institutionnels relatifs aux porteurs ou acteurs de la mobilité
Management d'équipe et Coordination	<ul style="list-style-type: none">• Manager en direct le pôle PASSPASS et ses équipes en place, constitué des postes liés à l'interopérabilité Billettique et aux supports techniques• Piloter, animer, et assurer le suivi partenarial de la Communauté PassPass• Piloter et développer les conventions partenariales : charte d'intermodalité, convention cadre et convention groupement de commandes, accompagnement des AOM partenaires membres de la communauté passpass et des AOM ou partenaires souhaitant rejoindre la Communauté passpass• Coordonner et co-animer la gouvernance de la communauté PassPass : organisation et animation des instances de gouvernance (COFIL, CODIR, GT AO..). les GTBIV étant réalisés en appui du GPFR et le cas échéant de l'AMO ; animation du groupe projet, identification des enjeux partenariaux• Coordination transversale de l'équipe autour du projet passpass et du site Passpass.fr
Pilotage du projet Passpass	<ul style="list-style-type: none">• Suivi global de réalisation de la commande Passpass.fr, en lien avec les prestataires chargés de la fourniture et de l'exploitation du dispositif,• Coordonner les déploiements fonctionnels et géographiques : interlocuteur de l'industriel, organisation et pilotage des revues mensuelles d'activités pour la maîtrise d'ouvrage (avec l'appui des prestataires Passpass), suivi des plannings, suivi des recettes,• Piloter les autres marchés liés à Passpass et passpass.fr• Identifier les nouveaux besoins pour le Syndicat et pour la Communauté Passpass et définir les modalités d'étude et de mise en œuvre de ces évolutions
Pilotage des Usages numériques	<ul style="list-style-type: none">• Pilotage et coordination des usages numériques des fonctionnalités des outils de la communauté Pass pass et de Passpass.fr• Suivi et coordination des obligations réglementaires numériques sur Passpass.fr (RGPD, RGS, CNIL...)• Veille et sécurisation des usages numériques

Vous réaliserez ces missions en lien étroit avec l'équipe du Syndicat dont les personnes opérant déjà sur ce projet transversal et apporterez un appui administratif aux actions en lien avec vos missions. Vous serez l'interlocuteur direct n+1 des personnes identifiées dans le service PASSPASS qui opéreront sous votre hiérarchie directe.

Dans le cadre de votre mission, vous serez amené(e) :

- à participer et animer des réunions techniques (internes ou partenariales)
- à participer voire piloter des travaux liés aux évolutions du projet Passpass
- à préparer et rédiger des rapports, notes de synthèse, présentations, tableaux de bord d'indicateurs, courriers/courriels, comptes-rendus/relevés de décisions, cahiers des charges, ...
- à participer activement aux démarches transversales internes à la collectivité en lien avec les missions du poste, du projet, et du Syndicat,
- à contribuer au développement de l'offre du bouquet de services de mobilité (tarification, information, distribution...) notamment dans le cadre de projets territoriaux, en lien avec les autres services du Syndicat.
- à assurer une veille sectorielle et juridique sur le domaine de la billettique et de l'interopérabilité et plus globalement des innovations en matière de services aux voyageurs
- à contribuer à des projets transversaux du Syndicat et à le représenter le cas échéant
- à suivre et être en veille sur les usages numériques notamment sécuritaire pour l'usager et le syndicat

▪ **SAVOIRS et SAVOIR FAIRE**

- Capacité à opérer un management direct de proximité
- Capacité à coordonner un projet transversal
- Savoir travailler en mode projet
- Savoir animer, fédérer le partenariat autour du projet de service Passpass
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral,
- Savoir rédiger des documents d'aide à la décision
- Savoir négocier de façon diplomate

• **SAVOIR-ETRE :**

- Capacité à fédérer et à déléguer, et à mettre en œuvre le reporting et l'animation d'équipe
- Capacité à gérer des dossiers complexes tant au niveau partenarial que technique,
- Etre organisé(e) et autonome,
- Savoir anticiper et être force de proposition, savoir s'adapter
- Savoir synthétiser,
- Avoir des qualités relationnelles , d'écoute et d'empathie (travail en équipe, négociation),
- Savoir impulser un travail collectif interne ou externe.

RELATIONS FONCTIONNELLES ET HIERARCHIQUES

Relations hiérarchiques N+1 et N+2 : Directeur(trice)-Adjoint du Syndicat et Directeur.

Relations hiérarchiques N-1 : l'équipe du service PASSPASS

Relations fonctionnelles : Equipe interne du Syndicat, Partenaires, adhérents, institutionnels ou professionnels concernés par les thématiques de l'interopérabilité, de l'information voyageurs et des Mobilités. Et tous les prestataires nécessaires à la démarche PASSPASS.

CONTRAINTES

Contraintes horaires : Bonnes disponibilités.

Contraintes de mobilité : Hauts de France principalement, parfois Région Parisienne voire France entière pour le partage d'expériences ou colloques.

PROFIL REQUIS

- ◆ Formation supérieure (Niveau BAC +4 ou Bac +5).
- ◆ Expérience attendue dans le management, la coordination ou le management de projet fonctionnel et territorial, et si possible dans le domaine de l'interopérabilité et de l'information voyageur
- ◆ Expérience attendue dans le domaine numérique (gestion de projet numérique, expérience probante dans la veille et le domaine des usages numériques)
- ◆ Expérience souhaitée dans le domaine des transports,
- ◆ Expérience souhaitée dans les exploitations d'outils digitaux
- ◆ Rigueur et sens de l'organisation.
- ◆ Autonomie et réactivité.
- ◆ Adaptabilité et polyvalence dans le traitement et suivi des actions
- ◆ Esprit d'équipe et aisance relationnelle.
- ◆ Capacité d'écoute, de dialogue et de négociation.
- ◆ Capacités rédactionnelles et de synthèse.
- ◆ Maîtrise des outils bureautiques.
- ◆ Réserve et confidentialité
- ◆ Respect des liens hiérarchiques